

VOICE

Le journal de la SPM | septembre 2019 | numéro 3



La SPM Suisse fête ses 30 ans

Défendre les minorités et les peuples autochtones dans un monde globalisé

Le monde a bien changé depuis la création, il y a 30 ans, de la Société pour les peuples menacés Suisse. La mondialisation et la numérisation ont un impact significatif sur la situation des minorités et des communautés autochtones. Tout comme sur l'engagement en faveur de la défense de leurs droits. Nous faisons ici le point sur le travail de la SPM au vu des nombreux changements politiques, économiques et culturels.

En Amazonie, les autochtones arpentent leurs terres à l'aide d'un GPS pour protéger la forêt du déboisement. Au Pérou, une paysanne se bat pendant des années contre un grand groupe minier internatio-

nal qui veut la chasser de ses terres. Et en Suisse, la coopération économique avec la Chine nuit à la liberté d'expression des Tibétain-e-s qui résident dans notre pays. Les effets de la mondialisation et de la numérisation se font sentir aux quatre coins de la planète. D'un côté, les droits et les libertés dont jouit une bonne partie de la population mondiale auraient été impensables il y a des quelques décennies. En même temps, d'autres personnes continuent de se battre quotidiennement pour leur survie, vivent sous la menace ou sont contraint-e-s de fuir. Les peuples autochtones et les minorités font encore partie des communautés les plus défavorisées au monde. A l'heure des « fake news » et d'une

30 ans
SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS

économie globalisée, le travail en faveur de la défense des droits humains demeure essentiel.

Economie et droits humains

Les droits humains et la mondialisation économique sont étroitement liés. Les territoires autochtones renferment souvent les dernières réserves de matières premières d'un pays, les rendant particulièrement attractifs pour les investisseurs privés ou l'Etat. Les entreprises suisses ne dérogent pas à la règle. Les cinq plus grandes entreprises suisses, dont Glencore, sont toutes actives dans le commerce des matières premières. Un fait que beaucoup ignorent, comme le constate la conseillère nationale et présidente de la SPM, Lisa Mazzone : « Les gens ont le sentiment que, compte tenu de sa petite taille, le poids de la Suisse dans les affaires mondiales est insignifiant. Mais si l'on y regarde de plus près, la situation est bien différente : de nombreuses multinationales ont leur siège en Suisse. » Outre les opérations boursières, la majeure partie de l'or négocié dans le monde atterrit ici, en Suisse, pour y être transformé.

Depuis sa création, la SPM s'engage activement pour mettre au jour la participation de la Suisse, partout dans le monde, à des projets économiques controversés, et pour dénoncer les violations des droits humains, conséquence de cette compétition mondiale pour la terre et les matières premières. Des autochtones se font régulièrement chasser de leurs terres et toute opposition est réprimée dans la violence. Beaucoup reste à faire pour protéger les territoires autochtones de l'exploitation économique, qu'il s'agisse d'une mine d'or au Pérou, d'un barrage au Brésil ou d'un parc éolien en Norvège. Julia Büsser, responsable de campagne économie et droits autochtones de la SPM en est convaincue : « De par son influence et sa richesse, la Suisse a le devoir moral de montrer l'exemple sur le plan international pour que l'activité économique s'exerce dans le respect des droits humains. »

Protection contre le non-respect des droits humains

Dans les 30 années qui ont suivi la création de la SPM Suisse, d'autres mécanismes de défense des droits humains, devenus incontournables, ont vu le jour : en 2007, l'ONU a adopté la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, qui reconnaît le droit à l'autodétermination de ces communautés et interdit toutes les formes de discrimination ou de marginalisation. Mais les droits ne doivent pas exister uniquement sur le papier, des sanctions doivent également être mises en place en cas de non-respect. A cet effet, le Tribunal pénal international de La Haye, créé en 2002, joue un rôle essentiel. La SPM use de tels outils juridiques dans beaucoup de campagnes. Elle fait également pression auprès de l'ONU et du Conseil de l'Europe de manière régulière pour faire entendre les revendications des minorités et des peuples autochtones.

Ces derniers temps toutefois, un certain affaiblissement des institutions internationales est à déplorer : des pays comme les Etats-Unis ou la Chine se réfèrent à la souveraineté, interdisent toute « ingérence » dans les « affaires intérieures » et dénoncent

des accords péniblement obtenus – ou ne les signent pas. Il est plus qu'essentiel que les minorités et les communautés autochtones connaissent leurs droits. En ce sens, la SPM les soutient en organisant notamment des ateliers et en les mettant en relation avec d'autres communautés concernées.

Opportunités et risques liés à la numérisation

La numérisation bénéficie au travail de défense des droits humains à de nombreux égards : elle a permis, par exemple, de documenter les violations des droits humains avec une efficacité jusque-là inégalée. Les communautés concernées peuvent, elles aussi, faire davantage entendre leur voix, échanger entre elles et constituer des réseaux via les médias sociaux.

Mais le revers de la médaille est particulièrement cinglant pour les minorités : au Xinjiang, la population ouïghoure fait l'objet d'une surveillance constante – téléphoner à l'étranger ou télécharger une application spécifique peut mener à l'arrestation. Les fausses nouvelles et les appels à la violence se répandent sur les réseaux sociaux en quelques secondes seulement. Dans plusieurs pays, ces incitations ont conduit à des actes de violence à l'encontre des Roms. Pour la SPM, il convient d'utiliser les avantages apportés tant par la numérisation que par la mondialisation afin de s'engager efficacement pour la défense des droits humains, tout en en critiquant et en combattant les aspects négatifs.

Un monde en mutation

Dans un monde en perpétuelle mutation, la SPM ne cesse de s'interroger sur la manière de se distinguer des autres organisations, d'obtenir le soutien de la population mais aussi de faire face aux revers. L'autocritique est ici indispensable. « Dans tout ce que nous entreprenons, nous devons nous demander si nos actions bénéficient réellement aux populations locales, notre exigence depuis toujours », explique Christoph Wiedmer, au sein de la direction de la SPM depuis 2006. Cela implique de travailler étroitement avec les populations concernées et les organisations partenaires, et de prendre des décisions stratégiques communes. Une donatrice de longue date ajoute à ce propos : « La SPM met en avant des sujets auxquels, sans son intervention, peu d'attention serait accordée. » Les thèmes centraux changent en fonction des besoins et des possibilités d'action (voir infographie pp. 4-5). Les évolutions de ces 30 dernières années montrent que les sociétés sont en mutation perpétuelle. Un monde dans lequel les communautés autochtones pourraient décider du sort de leurs terres de manière autonome et où les discriminations à l'égard des minorités n'existeraient pas, n'est donc pas une simple utopie. Il pourrait bien, tôt ou tard, devenir une réalité. C'est ce pour quoi se bat la SPM.

Page de garde : Depuis sa création, la SPM Suisse a soutenu et soutient les minorités et les peuples autochtones de plus de 17 pays.

Texte : **Bettina Wyler** stagiaire communication à la SPM



Venez célébrer avec nous !

Sans la générosité de nos membres et de celle des donateurs et donatrices, le travail de la SPM ne serait pas possible. Pour vous remercier, c'est avec grand plaisir que nous vous invitons

à célébrer nos 30 ans dans le cadre d'une soirée festive le vendredi 1^{er} novembre 2019

au centre culturel Heitere Fahne à Wabern près de Berne.

A l'occasion d'une **table ronde**, nous échangerons sur le rôle de la Suisse impliquée dans les sombres affaires liées au commerce de l'or et discuterons des solutions possibles. Elle sera suivie d'un **souper** au Heitere Fahne puis d'un **concert** de charité du groupe de musique klezmer Cheibe Balagan.

Nous nous réjouissons de votre présence !

Infos et inscription :

www.gfbv.ch/table-ronde-et-concert

Visitez également notre site « spécial anniversaire » pour en apprendre davantage sur les 30 ans de la SPM. Vous pourrez y lire des témoignages de personnes concernées, d'organisations partenaires et de personnalités issues du monde politique ou de la société civile, et faire la connaissance d'activistes dans nos chroniques mensuelles. Quels sont vos souhaits en matière de défense des droits humains ?

Faites-en nous part sur :

www.gfbv.ch/30-ans



Editorial

Il y a 30 ans, j'ai fondé la Société pour les peuples menacés Suisse avec Bernhard Pulver. Depuis, tellement de choses se sont passées. Au début, le travail de la SPM reposait en grande partie sur le bénévolat et l'organisation disposait de très peu de moyens financiers. Aujourd'hui, nous sommes une ONG professionnelle composée de près de 20 personnes. Je me réjouis de tous les progrès que nous avons pu réaliser durant tout ce temps. Les nombreuses années d'engagement auprès des Roms dans les Balkans, la solidarité envers les victimes de l'extraction d'or illégale en Afrique et en Amérique du Sud, et le combat contre le rôle néfaste de la Suisse dans le commerce de l'or m'ont particulièrement touché.

Mais beaucoup reste à faire : souvent, le droit des peuples autochtones à l'autodétermination n'est pas respecté. Et dans de nombreux pays, y compris en Suisse, les discriminations à l'égard des minorités continuent. La mondialisation et la numérisation ont un impact significatif sur la situation des minorités et des peuples autochtones, et influencent également la SPM, comme vous pourrez le lire dans l'article principal (pp. 1-2). Les effets négatifs se matérialisent notamment dans la surveillance systématique et les arrestations arbitraires dont fait l'objet la population musulmane de la région autonome du Xinjiang (p. 7).

Que la Suisse continue à participer à des projets économiques et financiers controversés qui violent les droits des minorités et des peuples autochtones reste selon moi indéfendable. Comme ce projet de construction de mines de cuivre en Norvège qui menace tout un écosystème et par là même l'élevage de rennes de la communauté samie, et dont Credit Suisse – selon les recherches de la SPM – administre 20 % des actions du groupe minier Nussir ASA en tant que « Nominee Shareholder » (p. 6).

C'est pour toutes ces raisons qu'il demeure essentiel de continuer à soutenir les peuples menacés : merci de continuer à nous soutenir aussi dans les années à venir !

Göpf Berweger, vice-président et cofondateur de la SPM

P.S. : Venez célébrer avec nous nos 30 ans le 1^{er} novembre 2019 ! Vous trouverez toutes les infos sur www.gfbv.ch/30-ans

IMPRESSUM

VOICE 3, septembre 2019 **Editrice** : Société pour les peuples menacés, Birkenweg 61, CH-3013 Berne, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch
Rédaction : Bettina Wyler et Dominique Schärer **Mise en page** : Tania Brügger Márquez **Collaborateurs/trices pour ce numéro** : Angela Mattli, Bettina Wyler, Dominique Schärer, Göpf Berweger, Lea Ackermann, Nicole Gisler
Parution : semestrielle **Tirage** : 8500 exemplaires **Impression** : gdz AG, Zürich; imprimé sur Plano Speed («FSC Mix») **Abonnement** : 30 francs par an **Cotisation** : dès 60 francs par an **Photos de couverture** (de haut en bas, de gauche à droite) : SPM Suisse, SPM Suisse, Franziska Rothenbühler, SPM Suisse, Franziska Rothenbühler, Nicole et Michael Philipp.

Une voix pour les peuples autochtones

Depuis 1989, la SPM Suisse s'engage pour la défense des droits humains des minorités et des peuples autochtones. Ces années, d'attirer l'attention sur l'urgence des problèmes rencontrés et d'améliorer la situation des peuples



1989 Bernhard Pulver et Göpf Berweger fondent la Société pour les peuples menacés Suisse (SPM).



1990 La SPM attire avec Bruno Manser l'attention sur le destin des Penan dans l'État malaisien du Sarawak et la destruction massive de la forêt tropicale.



1996 La SPM organise une marche funèbre, entre Willisau et Berne, en mémoire aux victimes du massacre de Srebrenica (Bosnie).



2013 La SPM dévoile que plusieurs requérant-e-s d'asile débouté-e-s ont été enlevé-e-s et torturé-e-s après leur retour forcé au Sri Lanka. La Confédération décide alors de stopper temporairement les expulsions.



2012 Lancement de la campagne « No Dirty Gold ! » : La SPM exige par diverses actions qu'il n'y ait plus d'or sale importé en Suisse.



PHOTO : DANIEL SCHWEIZER



2015 La SPM présente un rapport sur le tourisme et les droits humains au Sri Lanka lors du Salon international du tourisme à Berlin. Des agences de voyages suisses et allemandes retirent alors de l'offre des prestataires hôteliers qui posent problème.



2016 La société américaine Newmont Mining abandonne le projet de construction d'une mine controversée au Pérou. C'est une grande victoire pour l'agricultrice Maxima de Acuña Chaupe soutenue par la SPM.



2016 En 2016, les Yéniches et les Sintés/Manouches sont reconnus par le Conseil fédéral comme minorités nationales. La SPM a, par sa campagne, soutenu activement cette revendication.



2019 Au Brésil, plusieurs milliers d'autochtones s'insurgent contre l'affaiblissement de leurs droits sous la présidence de Jair Bolsonaro. La SPM se rend sur place pour les soutenir dans leurs revendications.



2019 Le ministère public péruvien soupçonne un ancien fournisseur de la raffinerie suisse Metalor de blanchiment d'argent et d'extraction d'or illégale. Un an plus tôt, la SPM avait révélé l'existence d'importations d'or controversé du Pérou vers la Suisse.



2018 En partenariat avec des organisations tibétaines, la SPM dépose une pétition recueillant plus de 11 000 signatures en faveur de la protection des droits des Tibétain-e-s en Suisse suite à l'influence grandissante de la Chine.

SPM et les minorités depuis 30 ans

Ce graphique présente des campagnes politiques, des recherches et des rapports qui lui ont permis, durant toutes ces années, de défendre les droits des minorités menacées. Aujourd'hui, la SPM compte environ 17 000 membres. Un grand merci pour votre précieux soutien !



1998 Manifestation co-organisée par la SPM contre les violations des droits humains par la Chine, à l'occasion de la visite du président Jiang Zemin.



PHOTO: mäd



2003 Sous l'impulsion de la SPM, le Parlement suisse reconnaît le génocide des Arméniens par la Turquie.



2011 La SPM rend publiques les archives des droits humains tchécoslovaques. Il s'agit des plus importantes archives vidéo au monde sur les deux guerres en Tchécoslovaquie, permettant ainsi de clarifier les crimes de guerre.



2008 Participation de la SPM à l'élaboration de lignes directrices exigeant que les entreprises forestières respectent les droits des autochtones au Congo : la population locale doit avoir son mot à dire dans tous les projets qui la concernent.



2007 Des autochtones de Guyane critiquent l'implication de banques suisses dans la destruction de leur habitat lors d'une conférence de presse organisée par la SPM.



2016 La SPM proteste contre l'implication financière de banques suisses dans la construction d'un oléoduc dans la réserve autochtone de Standing Rock (USA) et soutient ainsi les communautés autochtones d'Amérique du Nord.



2017 Avec le soutien de l'association Verband Sinti und Roma Schweiz, la SPM publie un rapport sur la situation des Roms nomades en Suisse. Les deux organisations réclament plus d'aires d'accueil ainsi que la mise en place de diverses mesures permettant de réduire le risque de conflit.



PHOTO : ERIC ROSET



2018 La SPM proteste avec des délégués des Sami-e-s de Norvège devant le siège du groupe BKW. BKW participe au financement d'un parc éolien qui menace l'élevage de rennes des Sami-e-s.



PHOTO : FRANZISKA ROTHENBÜHLER



2018 Le combat mené des années durant contre l'accaparement de terres au Sri Lanka se solde par un succès : les habitants d'Iranaitivu ont enfin pu retourner sur leur île, ce qui leur garantit une source de revenus.

Les Sami-e-s résistent aux mines de cuivre controversées

PHOTO : SPM SUISSE



A l'invitation de la SPM, une délégation samie s'est rendue à Zurich pour s'entretenir avec des représentant-e-s de Credit Suisse.

Dans un petit fjord norvégien situé au nord du cercle polaire, deux mines d'extraction de cuivre doivent voir le jour. Au beau milieu du territoire d'élevage de rennes du peuple sami. Les résidus miniers pourront être déversés directement dans la mer. La SPM soutient les communautés samies dans leur combat contre ce projet controversé.

La parlementaire samie Silje Karine Muotka ne mâche pas ses mots : « Le projet de mines de cuivre dans le Repparfjord aurait des conséquences désastreuses sur l'élevage de rennes, et il porte atteinte aux droits du peuple autochtone sami. » Accompagnée de la présidente du parlement sami, Aili Keskitalo, et deux représentants du district d'élevage de rennes Fiettar, elle s'est rendue en Suisse fin août pour s'entretenir avec des représentant-e-s de Credit Suisse. Selon les recherches de la SPM, la banque – en qualité de « Nominee Shareholder » – administre 20.6 % des actions de Nussir ASA, la société minière chargée de construire et d'exploiter les deux mines. Soutenu-e-s par la SPM, les Sami-e-s demandent à Credit Suisse de suspendre ses services en tant que Nominee Shareholder jusqu'à ce qu'une solution consensuelle soit trouvée.

Elevage de rennes menacé

« Le fait qu'il ne fasse jamais nuit en été au nord de la Norvège est très utile pour l'élevage des rennes », explique Mikkel Nils M. Sara, lui-même éleveur de rennes sami et professeur à la Sami University à Kautokeino. Cela nous aide à rester éveillé-e-s pour surveiller les troupeaux qui sont beaucoup plus actifs la nuit. » Comme de nombreuses autres personnes possédant des pâturages d'été dans la région du Repparfjord, Mikkel Sara est contre le projet de construction des deux mines de cuivre. Tou-te-s craignent que leurs animaux n'osent plus entrer dans le territoire à cause du bruit et des infrastructures, et que ces pâturages d'été et territoires de mise bas soient perdus à cause de cela.

Une injustice, selon Mikkel Sara : « Nous sommes ici depuis des millénaires et notre mode de vie est durable. Nos enfants et les générations futures doivent pouvoir continuer à élever des rennes et à vivre selon notre culture. Ce projet menace notre avenir. » Sa petite-fille de 16 ans, Elen, fréquente actuellement une école pour devenir à son tour éleveuse de rennes. Un grand nombre de jeunes souhaite perpétuer la culture samie. « Mais comment faire si notre

territoire ne cesse de diminuer ? », demande Mikkel Sara avec inquiétude.

Une menace pour le fjord

Les Sami-e-s ne sont pas les seul-e-s à s'opposer au projet minier. Les associations de protection de l'environnement protestent également contre les mines de cuivre : le gouvernement norvégien a donné son autorisation à la société Nussir ASA pour déverser directement dans le fjord ses résidus miniers chargés en métaux lourds. Les instituts de recherche océanique et les organisations de protection de l'environnement qualifient de désastreuses les conséquences de cette « décharge » sur l'être humain et l'environnement, le Repparfjord étant une réserve nationale pour les saumons.

La commune de Kvalsund, en bordure du Repparfjord, aimerait bien profiter des retombées économiques de l'exploitation minière. Mais pour la Silje Karine Muotka, la plus grande prudence est de mise. Dans les années 1970, une mine de cuivre avait déjà été exploitée dans cette région. Quelques années plus tard, celle-ci a fait faillite après avoir détruit tout un écosystème qui a mis des années à s'en remettre.


 NEWS

Chine : Les minorités sont de plus en plus opprimées

Les organisations de défense des droits humains estiment à plus d'un million le nombre d'Ouïghour-e-s interné-e-s dans des camps de rééducation dans la province autonome du Xinjiang. Les mesures répressives dont use la Chine à l'égard de ses minorités ont aussi des conséquences sur la vie des Tibétain-e-s résidant en Suisse.

Depuis quelque temps, le gouvernement chinois intensifie les actes de répression et les contrôles dans la province du Xinjiang où vivent 8,3 millions d'Ouïghour-e-s, une minorité musulmane reconnue par le gouvernement de Pékin. Depuis 2009, l'oppression des Ouïghours s'est accrue, entraînant des agressions parfois violentes contre des Hans, ces Chinois-e-s qui constituent la majeure partie de la population du pays. Depuis lors, le gouvernement chinois pointe du doigt les membres de la communauté ouïghoure qu'elle soupçonne de terrorisme.

Si Pékin justifie ses interventions dans la région par la volonté de combattre le terrorisme, le pays est motivé par une autre raison : le Xinjiang constitue un carrefour important sur la « nouvelle route de la soie » qui doit relier la Chine au reste du monde par la terre et par la mer.

La population ouïghoure fait l'objet d'une surveillance constante. Pour cela, la Chine n'hésite pas à recourir de plus en plus à des techniques comme l'intelligence artificielle ou la reconnaissance faciale. L'oppression dont font l'objet les minorités en Chine va bien au-delà des frontières chinoises : selon un rapport publié par la SPM en 2018, les droits fondamentaux des Tibétain-e-s vivant en Suisse se sont considérablement détériorés ces cinq dernières années, suite à l'accord de libre-échange signé avec la Chine.

Le rapprochement économique avec Pékin ne doit pas faire oublier l'existence de violations des droits humains. **Le 28 novembre 2019, la SPM organisera une table ronde afin d'attirer l'attention du public sur la situation précaire des minorités en Chine. Plus d'infos : www.gfbv.ch/evenements**

Texte : **Angela Mattli** et **Lea Ackermann** campagne minorités et discrimination

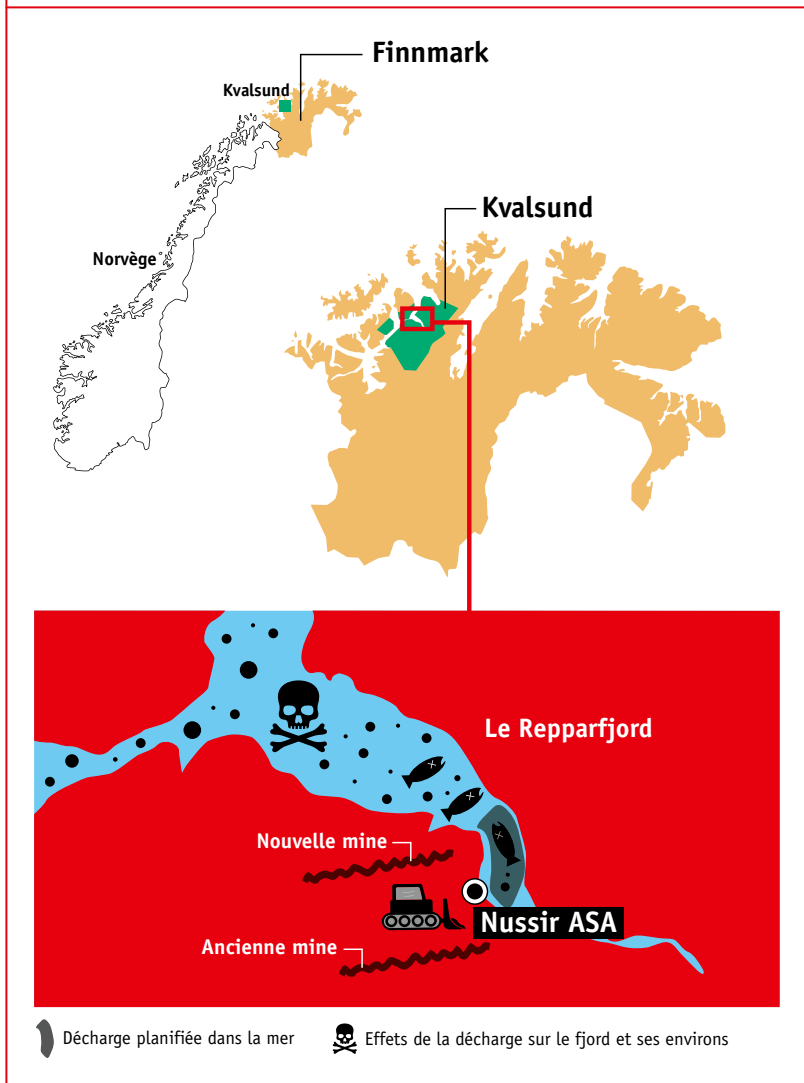
Plaintes déposées contre le projet

Des procédures judiciaires à l'encontre du projet ont été lancées par le parlement sami et par les organisations de protection de l'environnement. Si le gouvernement norvégien reconnaît le problème que ce projet représente pour les Sami-e-s, il juge toutefois les retombées économiques plus importantes. La SPM en est convaincue : les projets économiques et les peuples autochtones peuvent tout à fait cohabiter à condition que les préoccupations et la culture de ces derniers soient prises en considération et respectées dès le début, ce qui n'a pas été le cas dans le projet du Repparfjord. La société minière Nussir ASA a juste informé les membres de la communauté samie de ses intentions, sans leur accorder un droit de parole. Pour la SPM, il est donc incontestable que ce projet doit être stoppé en attendant de trouver une solution à l'amiable avec les Sami-e-s concerné-e-s.

Texte : **Angela Mattli** et **Lea Ackermann** campagne minorités et discrimination

La position des mines de cuivre

Près de deux millions de tonnes de résidus toxiques issus de l'exploitation minière seraient déversés chaque année dans le Repparfjord si le projet devait voir le jour.



« Les mines détruiraient les moyens de subsistance des Sami-e-s »



PHOTO : ÅSE M.P. PULK/SAMEDIJGGI

Silje Karine Muotka (44 ans), parlementaire samië et responsable de projet à l'université de Tromsø. Elle se bat pour défendre les droits des Sami-e-s et s'oppose à l'extraction du cuivre dans le nord de la Norvège.

Depuis l'âge de 13 ans, Silje Karine Muotka se bat pour défendre les droits du peuple sami. En 2009, elle a été élue au parlement sami (voir encadré). Dans cette interview, elle revient sur la menace que le projet de construction de deux mines de cuivre dans le Repparfjord en Norvège fait peser sur le peuple sami.

Silje Karine Muotka, pourquoi êtes-vous opposée à ce projet de construction de deux mines de cuivre dans le nord du pays ?

Près de la moitié du peuple sami en Norvège vit dans la zone où la société minière Nussir ASA prévoit de les implanter. Or, les Sami-e-s utilisent ces terres comme pâturages et comme site de mise bas pour leurs troupeaux de rennes. La construction de ces mines détruirait donc les moyens de subsistance d'un grand nombre de Sami-e-s. Par ailleurs, le gouvernement norvégien a donné l'autorisation au groupe de déverser dans le Repparfjord ses résidus miniers. Ceux-ci étant chargés de composés chimiques et de métaux lourds, cela met en péril les stocks de poissons et la pêche locale dont les Sami-e-s dépendent également.

Depuis 2008, les Sami-e-s se battent sur tous les fronts contre ce projet. Est-ce qu'on les écoute ?

Le parlement sami combat le projet depuis le début, aux côtés des Sami-e-s concerné-e-s. La principale difficulté rencontrée est que les responsables politiques norvégien-ne-s ne prennent pas suffisamment en compte les revendications de la communauté samië et les personnes concernées n'ont pas été suffisamment consultées. Si les éleveurs de rennes ont pu exprimer leurs inquiétudes à l'encontre du groupe Nussir ASA, ils n'ont toutefois pas pu obtenir toutes les informations nécessaires relatives à l'activité minière.

Vos critiques sont également dirigées contre la grande banque suisse Credit Suisse. Pourquoi ?

À notre connaissance, la banque gère la deuxième plus grande part d'actions du groupe minier Nussir ASA au profit de ses clients. Par conséquent, nous demandons non seulement à Nussir ASA mais également à Credit Suisse d'aban-

donner ces affaires. Nous mettrons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher l'ouverture de ces mines.

Comment la SPM peut-elle aider les Sami-e-s ?

Il est essentiel de faire pression, au niveau international, sur les institutions financières impliquées et sur le gouvernement norvégien, et de s'engager pour préserver l'avenir de la population autochtone et de leurs moyens de subsistance. C'est ce que fait la SPM et nous leur en sommes très reconnaissant-e-s.

Quels sont les principaux défis auxquels les Sami-e-s doivent faire face dans votre pays ?

Préserver le fondement de notre culture et de notre langue. Les projets de construction tels que celui des mines de cuivre dans le Repparfjord, mais également celui du parc éolien de Storheia, représentent une lourde menace pour la population samië locale. Par ailleurs, ces projets ne sont pas des mesures adéquates pour assurer un avenir plus durable.

Qu'entendez-vous par là ?

Les projets comme celui du parc éolien de Storheia sont défendus au nom de la lutte contre le changement climatique. Or, sacrifier la culture autochtone pour y arriver constitue une violation des droits humains fondamentaux. Nous ferions mieux d'accepter le fait que nous devons changer nos habitudes de vie si nous voulons stopper le réchauffement climatique. Cela exige un leadership politique et des incitations claires à adopter un mode de vie plus durable.

Interview : **Nicole Gisler** collaboratrice communication SPM



Le parlement sami

Le parlement sami de Norvège constitue la représentation parlementaire des Sami-e-s et a pour mission de préserver et de représenter la culture et la langue samië, comme le garantit la constitution norvégienne. Il est composé de 39 représentant-e-s issu-e-s de sept circonscriptions. Il encourage les initiatives politiques et exécute des tâches administratives qui lui sont déléguées par le gouvernement norvégien ou par la loi. Il ne dispose toutefois d'aucun droit de véto.